

« La Môme » revient entre les mains des réformés vaudois

Lausanne, 12 janvier 2012 – **Mardi 10 janvier, en fin d'après-midi, le Grand Conseil vaudois a approuvé la vente de la Maison des Cèdres (Lausanne) à la Fondation des Terreaux. L'EERV se réjouit de cette décision et remercie la Fondation des Terreaux de s'être portée acquéreuse de ce bien chargé d'histoire, de tradition et de culture.**

Inauguré en 1864, pour accueillir la Faculté de théologie de l'Eglise libre et sa bibliothèque, le bâtiment des Cèdres représente une page glorieuse de l'histoire vaudoise du XIX^{ème} siècle. Inscrit avec la note 3 au recensement architectural du canton, cet édifice présente un intérêt historique, mais surtout il constitue un vrai symbole pour le protestantisme réformé vaudois ; un bâtiment qui a toujours continué à être un lieu de formation spirituelle par la présence du Séminaire de culture théologique, aujourd'hui Cèdres formation.

Cédé à l'Etat en 1967 – suite à la fusion de l'Eglise libre et de l'Eglise nationale (fusion qui a donné naissance à l'EERV) –, en échange de l'affiliation des pasteurs libristes à la caisse de pensions de l'Etat de Vaud, « La Môme » (comme elle est aussi appelée) demeure depuis toujours dans la mémoire des Vaudois d'origine protestante. C'est pourquoi, ce rachat par la Fondation des Terreaux a une signification toute particulière pour l'EERV. Son acquisition offre l'occasion de réaffirmer et renforcer l'unité des réformés de notre canton, de les enraciner encore plus significativement dans l'histoire architecturale du Pays. Par ailleurs, elle donnera une plus grande visibilité à toute l'Eglise, qui en fera, grâce aux investissements de la Fondation, son siège administratif, en même temps qu'un lieu de développement spirituel et de formation (assuré aussi par la présence de Cèdres formation).

De son côté, la Fondation des Terreaux réalise une opération intéressante. La location de la surface aujourd'hui occupée par l'administration de l'EERV à la Rue de l'Ale 31 couvrira entièrement le paiement des charges d'intérêts et d'amortissement de la Maison des Cèdres. De surcroît, les conditions aujourd'hui particulièrement favorables pour les emprunts hypothécaires amélioreront encore le résultat de cette opération.

La Fondation des Terreaux

Constituée en 1962, suite à la liquidation de la Société Immobilière des Terreaux (émanation de l'ancienne Eglise libre), cette Fondation ecclésiastique – constituée en personne juridique indépendante – a comme but celui de mettre des locaux à disposition de l'EERV, à des conditions aussi favorables que possible. Le Conseil de Fondation décide librement de l'affectation de ses biens et de ses revenus.

Au nom de la
Fondation des Terreaux

Henri Laufer
Président

Au nom du
Conseil synodal de l'EERV

Esther Gaillard
Présidente

Contact presse :

Paolo Mariani, responsable de l'office info-com de l'EERV, tél. 079 323 23 12